



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	03	SOCIAL	05	INFRASTRUCTURE	05
SANTE PUBLIQUE	03	ECONOMIE	05	RURAL	06
ADMINISTRATION	02	ENERGIE	02	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1896

25 Septembre 2019

25 September 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONÇON DE ROUTE INTER RN4 (ENTREE PLAQUE CSI DE BANGOUA) - TOUGWI D'UNE PORTEE DE 12.00 ML EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-10-2019

2	Reference	014/AONO/C-MAGA/CIPM-TR/2019 Lire
	Titre/objet	N° _014/AONO/C-MAGA/CIPM-TR/2019 DU 21/9/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET DES OUVRAGES CONNEXES DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA-POUSS), LINEAIRE: SITE TOURISTIQUE DE MOURLA-INTER RO906- ECOLE PUBLIQUE DE PALIA (2,750 KM), DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-09-2019

3	Reference	09/AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 DU 19/09/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA 3ÈME PHASE DU PROJET CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-10-2019

4	Reference	10/AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 DU 19/09/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA 3ÈME PHASE DU PROJET DE CONSTRUCTION L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-10-2019

5	Reference	001bis/AONO/C.Mandjou/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/C.MANDJOU/CIPM/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 004bis/AONO/C.Mandjou/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004BIS/AONO/CMANDJOU/CIPM/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MANDJOU EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 09-10-2019
----------	---

7	Reference 07/AONO/MINESUP/UN-CIPM/SG/DIPD/DIEM/SCE/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°2019/007/AAONO/MINESUP/UN-CIPM/SG/DIPD/DIEM/SCE/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRIBUNE DU TERRAIN DE FOOTBALL GAZONNE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE EXERCICE 2019, IMPUTATION 244-05-390020-221112 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 22-10-2019
----------	--

8	Reference 002/AOI/AER/PER 3R/CSPM-PER II/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°002/AOI/AER/PER 3R/CSPM-PER II/2019 DU 22 SEPTEMBRE 2019 LANCE PAR L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA SELECTION DES ENTREPRISES CHARGEES DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS TROIS REGIONS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 21-11-2019
----------	---

9	Reference 008/2019/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 24 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION, UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICKUP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP/MINEPAT - CHAPITRE 94, EXERCICE : 2019 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 15-10-2019
----------	---

10	Reference 019/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/ AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL ET HOTELIER A RIBAO DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLEFINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : «90-20-31 PRÉLÈVEMENT SUR LA RÉSERVE SPÉCIALE DE 4%» Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-10-2019
-----------	---

11	Reference 013/AONO/CS/CIPM-CS/2019 DU 23/09/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013 AONO/CS/ CIPM-CS/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE MEDICALE A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-10-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [007/AONO/TER/CIPM-UDs/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet UNIVERSITE DE DSCHANG (UDS) COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 BIS (2)/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 26 MARS 2019 POUR «LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG »

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 01-10-2019

13

Reference [03/AONO/SG/PU/CIPM-CEBWAI/2019 du 18/09/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SG/PU/CIPM-CEBWAI/2019 DU 18/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOULASSI COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA FINANCEMENT : B.I.P MINNDEVEL - 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-09-2019

14

Reference [001/AONO/CAD VI/CIPM/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAD VI/CIPM/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (03) FORAGES EQUIPES JE POMPRES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES GRAND TOUBE, MBENGUE DIKOUME, ET MANOKA CENTRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI.ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICIMPUTATION : 53 32 423 03 641417 2246 821EXERCICE : 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-10-2019

15

Reference [000087/ASMI/CCAA/PDST/COO/RT/EES/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 000087_____/ASMI/CCAA/PDST/COO/RT/EES/2019 REALISATION D'UNE ETUDE D'IDENTIFICATION DES BESOINS EN INFRASTRUCTURES SOIOECONOMIQUES EN FAVEUR DES QUARTIERS/VILLAGES RIVERAINS DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN, DOUALA, GAROUA ET MAROUA-SALAK

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-10-2019

16

Reference [005/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019 RELATIF À LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BACS DE 10 000 M3 CHACUN POUR LE STOCKAGE DU GAS-OIL DANS LES DEPÔTS SCDP DE BAFOUSSAM (LOT N°1) ET DE NSAM A YAOUNDE (LOT N°2).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-11-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference N°00000042/C/MPT/UCP-CAB/SPM (ai)/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000042/C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2019 DU 23 SEPT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°00000004/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(A.I)/2018 DU 21 FEV 2018 POUR LA «RÉALISATION D'UNE ÉTUDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE DES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DIFFÉRENDS ET DE RÉGLEMENT D'ARBITRAGE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, EN MATIÈRE D'INTERCONNEXION » Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference N°102/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/19 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°102/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/19 DU 10/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/AAONO/ARMP/CIPM/19 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA CATÉGORISATION DES PRESTATAIRES DU SECTEUR DES BTP PLACÉE AUPRÈS DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 008 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CANII/VINA/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTI EN DEUX (02)LOTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME, LOT N°1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGAOUHORA1 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference 011 DU 26 AOUT 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°11 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAN2/CIPM/2019 DU 12 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'EXTENSION DU BATIMENT AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 REPARTI EN DEUX LOTS EN DEUXLOT 1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CSI DE SABONGARI Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference 006 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 06 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/ST/COMMUNE DE NGAOUNDERE 2E/CIPM/VINA/2018 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINE A SIX COMPARTIEMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBAOURE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference 007 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CIPM-CANII/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX(06) BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES CHACUN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE NGAOUNDERE II Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference 009 DU 26 AOUT 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°09 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CANII/VINA/2019 DU 14 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTI EN DEUX (02) LOTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME, LOT N°2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJALINGO Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 10 DU 26 AOUT 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°10 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF A GADA MABANGA DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 0141/19/C/CG/FAO/PAM Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (03) LOTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference N/A Lire Titre/objet AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS NATIONAL OUVERT (AAONO)N°005/AAONO/SODECAO/2019 D'APPAREILS DE TRAITEMENT, D'ENGRAIS FOLIAIRES ET DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES À LA SODECAO Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [N°098/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.NMR/19](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°098/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.NMR/19 DU 21/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/DC/ARMP/CIPM/19 DU 13 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS(A RMP)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [001/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM/2019 DU 31 JUILLET 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

29

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

30

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [019/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/2019 DU 16/09/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°019/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG//2019 DU 16 SEPTEMBRE 2019 CONSTATANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference N°2019/513/ARMP/DAF/SDAC/CSM/19 Lire Titre/objet DECISION N°2019/513/ARMP/DAF/SDAC/CSM/19 DU 10/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005 /DC/ARMP/CIPM/19 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA CATEGORISATION DES PRESTATAIRES DU SECTEUR DES BTP PLACEE AUPRES DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 0066/19/D/CG/FAO/PAM/SP/DAF Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE CÉRÉALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (03) LOTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE AU COMITÉ DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

35	Reference DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/C.NLA/SG/STDL//2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°_008/DM/C.NLA/SG/STDL//2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 12 JUILLET 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PUBLIQUE PAR ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE NGOYIA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST RÉPARTIS EN DEUX LOTS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference 158/ D / FODECC / ADM / DAF / SAJRH / Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM/2019 DU 31 JUILLET 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

37	Reference N°2019/452/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.NMR/19 Lire Titre/objet DECISION N°2019/452/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.NMR/19 DU 21/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/DC/ARMP/CIPM/19 DU 13 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU SIÈGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference ADDITIF N°1 A/S 012/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 012/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) MICROSCOPE INVERSE AU SERVICE GYNÉCOLOGIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [ADDITIF N°1 A/S 013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) EQUIPEMENT D'ELECTROMYOGRAMME (E.M.G) AU SERVICE DE MEDECINE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

40

Reference [008](#) [Lire](#)
Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/CIPM/19 DU 19 JUILLET 2019POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE A BOBOG I, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture N/A

41

Reference [007](#) [Lire](#)
Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

42

Reference [001/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/08-9](#) [Lire](#)
Titre/objet PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS;-OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE;- OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2019 OJ 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE:> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A DOUBLE CABIN HIGH GRADE 2GD PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITEOF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE.
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

43

Reference [001/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/08-9](#) [Lire](#)
Titre/objet PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS; -OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE; - OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE: > OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A DOUBLE CABIN HIGH GRADE 2GD PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITE OF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE.
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference 001/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/08-9 Lire Titre/objet PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS; -OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE; - OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE: > OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A DOUBLE CABIN HIGH GRADE 2GD PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITE OF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

45	Reference 19/C/CA/SG/SDE Lire Titre/objet PORTANTT ADDITIF SUR LES DAO N°011/AONO/CIPM-CA/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference n/a Lire Titre/objet ADDITIF DU DOSSIER D'AVIS A CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 03/09/2019, POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE) PUBLIE LE 25/06/2019 CET ADDITIF PORTE SUR LES CORRECTIONS À APPORTER DANS LE DOSSIER D'AVIS À CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION SOUMIS POUR PUBLICATION À L'ARMP-CE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 001 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU CEAC D'OVANGOUL DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO. LOT UNIQUE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

48	Reference 001 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR CENTRAL D'AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT UNIQUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [02](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE TRACTEUR AGRICOLES, DE GYROBROYEURS ET D'UNE REMORQUE DE RAMASSAGE D'HERBE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

50

Reference [001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE LOGICIELS MICROSOFT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

51

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019, POUR LA CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENTS DES POINTS D'EAU AGRICOLES DANS LA COMMUNE D'AKONO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

52

Reference [001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 30 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

COMMUNE DE BANGANTÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°
05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONÇON DE ROUTE INTER RN4 (ENTREE PLAQUE CSI DE BANGOUA) -
TOUGWI D'UNE PORTEE DE 12.00 ML EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bangangté, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Bangangté un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur le tronçon de Route Inter RN4 (Entrée plaque CSI de Bangoua) en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à construire un pont définitif sur le tronçon de route concerné. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine de la dite route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mis en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Groupe I : travaux manuels (HIMO).

- le débroussaillage ;
- l'abattage d'arbre ;
- le curage du lit du cours d'eau ;
- fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière
- remblaiement des fouilles
- etc...

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- le remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt ;
- remblai contigu aux ouvrages
- la maçonnerie de moellons
- le béton de propreté dosé à 150 kg/m³
- le béton dosé à 350 kg/m³
- remplacement des poutres IPE 500
- coffrages ordinaires
- échafaudage
- Gargouilles
- Etudes géotechnique et d'exécution
- Les travaux de signalisation et d'équipements de sécurité

- Les travaux divers

- etc...

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de 46 997 409 (quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent neuf) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, sur la ligne Fonds Routier, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Bangangté, ou au service des Marchés de la Commune de Bangangté Tél ; 679 10 98 18/695 07 86 24

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général ou au Service des Marchés de la Mairie de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bangangté d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Bangangté au plus tard le **10 Octobre 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONÇON DE ROUTE INTERRN4 (ENTREE PLAQUE CSI DE BANGOUA)-TOUGWI D'UNE PORTEE DE 12.00 ML EN PROCEDURE D'URGENCE

Financement : BUDGET MINTP-BIP 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs **CFA de neuf cent trente-neuf mille (939 000)** et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 Octobre 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la salle des actes de la Mairie de Bangangté.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (07 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 27)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bangangté.

N/B : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer le sms au N° Suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

BANGANGTE le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

TAMEN FOTSO EPSE NYA VIRGINIE

COMMUNE DE MAGA

N° 014/AONO/C-MAGA/CIPM-TR/2019 DU 21/9/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET DES OUVRAGES CONNEXES DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA-POUSS), LINEAIRE: SITE TOURISTIQUE DE MOURLA-INTER RO906- ECOLE PUBLIQUE DE PALIA (2,750 KM), DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5236 641342 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAGA lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de MAGA un **Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET DES OUVRAGES CONNEXES DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA-POUSS), LINEAIRE: SITE TOURISTIQUE DE MOURLA-INTER RO906- ECOLE PUBLIQUE DE PALIA (2,750 km), DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- LES INSTALLATIONS DE CHANTIER ;
- LES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES VOIES D'ACCES AU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA);
- LES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT (BLOC LATRINES) DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA);
- LES OUVRAGES D'ENTRETIEN ET PROTECTION DES CASES EN OBUS DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA)
- LES OUVRAGES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET EN ELECTRICITE DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA).

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **trente millions (30 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions **aux sociétés et entreprises de droits camerounais**, ayant une **expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil**.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle(s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du Ministère **des Travaux Publics**, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de **trente millions (30 000 000) de Francs CFA TTC**.

Imputation : 5236 641342 2811

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat général de la commune de MAGA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat général de la commune de MAGA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille)** au titre des frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au **Secrétariat général de la commune de MAGA**, au plus tard le **21/9/2019 à 9 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 014/AONO/COM-MAGA/CIPM-TR/2018 DU 2/9/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET DES OUVRAGES CONNEXES DES VOIES D'ACCES ET DU SITE TOURISTIQUE DE MAGA (MOURLA-POUSS), LINEAIRE: SITE TOURISTIQUE DE MOURLA-INTER RO906- ECOLE PUBLIQUE DE PALIA (2,750 km), DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)EXERCICE 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

IMPORTANT : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **21/09/2019** à **10 heures** précises dans la salle de réunion de la commune de MAGA en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

-

14. Critères d'évaluation

1. 1. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : **Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;

- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **cent millions (100 000 000) de Francs CFA** ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur à **quatre-vingt millions (80 000 000) de Francs CFA**
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- i) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (04 critères)

- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)

- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)

- Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)

- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)

- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)

- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de commune de MAGA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la commune de MAGA.

MAGA le 2 Septembre 2019

Le MAIRE

BOUKAR Ibrahim

COMMUNE DE BABADJOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 DU 19/09/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA 3ÈME PHASE DU PROJET CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour la 3^{ème} phase du projet de construction de l'Hôtel de Ville de Babadjou, le Maire de la Commune de BABADJOU (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de BABADJOU, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées, dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de BABADJOU.

2. Consistance des prestations

Ils concernent la construction de la barrière et la finition du sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Pour ce qui est de la réalisation les différentes étapes sont les suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie sous-sol ;
- Menuiserie métallique et vitrerie (sous-sol)
- Électricité-éclairage (sous-sol) ;
- Plomberie-sanitaire (sous-sol) ;
- Revêtements sols et murs ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur VRD (**revêtement sol cour intérieur arrière et latéral droite**) ;
- Construction de la clôture (**fondations, maçonnerie-élévation, peinture, menuiserie métallique**),etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **99 450 553 F CFA** (QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS QUATRE-CENT-CINQUANTE MILLE CINQ CENT CINQUANTE-TROIS) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux seront réalisés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par : CONVENTION DE FINANCEMENT FEICOM / COMMUNE DE BABADJOU - EXERCICE 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BABADJOU dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de BABADJOU, d'une somme non remboursable de **99 500 (quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de BABADJOU (Secrétariat General), au plus tard le 15 Octobre 2019 à 10 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 DU 19/09/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA 3^{ème} PHASE DU PROJET CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 1 989 011 (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Onze) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le 15 Octobre 2019 à 11 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de BABADJOU par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BABADJOU siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures ;
- e) Note technique inférieure à 70% ;
- f) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- g) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disant .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BABADJOU (Secrétariat General)

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de BABADJOU (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres

BABADJOU le 19 Septembre 2019

Le MAIRE

DELEGO Jacques

COMMUNE DE BABADJOU

AONO/C-BABADJOU/CIPM/19 DU 19/09/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA 3ÈME PHASE DU PROJET DE CONSTRUCTION L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BABADJOU, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de BABADJOU, un appel d'offres national ouvert pour le contrôle et la surveillance des de la 3^{ème} phase du projet de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Babadjou .

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres consiste au contrôle et la surveillance de la 3^{ème} phase du projet de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Babadjou.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **6 961 539** : (Six million neuf cent soixante-un mille cinq cent trente-neuf) francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Études Techniques présentant des références solides en contrôle des travaux de construction des bâtiments.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Budgets 2019 de la Commune de BABADJOU et le FEICOM.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès du Service de Passation des Marchés Publics de la Commune de BABADJOU, (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de BABADJOU, d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat général de la Commune de BABADJOU, au plus tard le 15 Octobre 2019 à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-BBADJOU/CIPM/2019 Du 19/09/ 2019 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA 3ÈME PHASE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BABADJOU.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à cinq **(05)** mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 140 000 (cent quarante mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2^{ème} phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 15 Octobre 2019 à partir de 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BABADJOU dans la salle des Actes de la Commune de BABADJOU.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 75 points sur 100 seront invités à y assister.

11. Critères d'évaluation

Critères de qualification Critères éliminatoires

- Dossier non-conforme aux prescriptions du DAO ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures
- Découverte d'un double statut (Entrepreneur et BET) dans les activités du soumissionnaire dans le cadre de ce projet.
- Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire non mise à disponibilité ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique ;
- Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant trois critères essentiels ci-après définis :

1. Personnel d'encadrement (45 points);
2. Moyens techniques et matériels (25 points)
3. Références du BET (30 points).

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 75 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille jointe au DAO.

12. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclarée attributaire.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de BABADJOU ou au FEICOM de la Région de l'Ouest.

Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

BABADJOU le 19 Septembre 2019

Le MAIRE

DELEGO Jacques

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/C.MANDJOU/CIPM/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 423 02 641229 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mandjou, lance pour le compte de la ville de MANDJOU dans l'Arrondissement de MANDJOU, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'exécution des travaux de réalisation d'adductions en eau potable dans la ville de Mandjou commune de Mandjou. Les travaux sont regroupés en un seul lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Installation du chantier
- Réalisation du forage
- Construction d'un château d'eau
- Réalisation d'un réseau de refoulement
- F ' & P un cubitenaire de 5 m3 en plastic
- Réalisation d'un réseau de distribution
- Réalisation de cinq (05) bornes fontaines

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : **40 000 000 (quarante millions) Francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MANDJOU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de MANDJOU contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non Remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable à la Recette municipale de la Commune de Mandjou.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé contre décharge sur le registre des offres à la Commune de MANDJOU au plus tard le 09 OCTOBRE 2019 à 09 Heures, heure locale et devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001bis/AONO/C.Mandjou/CIPM/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre ou tout organisme agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, soit **huit cent mille (800 000) Francs CFA**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple après 48 heures.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **09 OCTOBRE 2019 à 10 heures** par la commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Mandjou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaire '

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

B. Critère de qualification des offres techniques: critères essentiels

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organigramme, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non uavdux et la
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui », supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou Égal à 80 %
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mandjougou ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Lom et Djerem Tél : 677 47 77 95

MANDJOU le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

SIDI SALAMON

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004BIS/AONO/CMANDJOU/CIPM/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MANDJOU EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 393 02 641229 2246 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mandjou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mandjou, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de DONGBOME et de TOUNGOU AEROPORT.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- v L'installation de chantier ;
- v Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- v L'implantation des ouvrages ;
- v L'exécution des forages ;
- v L'équipement des forages ;
- v L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- v La construction du muret de protection ;
- v La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- v Le traitement éventuel de l'eau ;
- v La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- v La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

8 000 000 TTC (FCFA)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Mandjou, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Mandjou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de Mandjou.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Mandjou, au plus tard le **09 OCTOBRE 2019 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004Bis/AONO/CMandjou/CIPM/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MANDJOU EN PROCEDURE D'URGENCE.

(Préciser le lot sollicité)
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit CENT SOIXANTEMILLE (160 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Commune de Mandjou, dans la Case Communautaire, le 09 SEPTEMBRE 2019 à 10 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mandjou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'une pièce du Dossier administratif ;
- 2) Non-conformité après 48 heures d'une pièce administrative ;
- 3) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 5) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 6) Pièce légalisée par une autorité non-habilitée ;
- 7) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois ;
- 8) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;
- 9) N'avoir pas achevé l'exécution d'un projet des exercices 2017 et 2018 dans le Département du LOM et DJEREM ;

B. Critères essentiels ;

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après

- 1, Présentation générale Oui/Non
2. Expérience générale de l'entreprise Oui/Non
4. Moyens humains Oui/Non
5. Méthodologie d'exécution du projet Oui/Non
6. Capacité financière de l'Entreprise Oui/Non

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront cinq (5) « Oui » sur six (6) verront leurs offres financières analysées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du LOM et DJEREM, Tél. 222 24 1333/699 63 44 38, soit de la Commune de Mandjou, aux numéros de téléphones : 699432843 / 674489333.

MANDJOU le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

SIDI SALAMON

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°2019/007/AAONO/MINESUP/UN-CIPM/SG/DIPD/DIEM/SCE/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA TRIBUNE DU TERRAIN DE FOOTBALL GAZONNE DE L'UNIVERSITE DE
NGAOUNDEREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'UNIVERSITE DE
NGAOUNDERE EXERCICE 2019,IMPUTATION 244-05-390020-221112**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
244-05-390020-221112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'Université de Ngaoundéré exercice 2019, le Recteur de l'Université de Ngaoundere, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres national Ouvert pour les travaux d'aménagement de la tribune du terrain de football gazonné de l'Université de Ngaoundéré

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les travaux préliminaires;
- L'agrandissement de la tribune sur 50.00ml (25.00 ml de part et d'autre)
- L'éclairage de la tribune
- Les peintures.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de Génie Civil installées sur le Territoire National.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de l'Université de Ngaoundéré exercice 2019, **imputation 244-05-390020-221112**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'NGAOUNDERE. BP 454, téléphone 699 8513 82, des publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP 454, téléphone 699 85 13 82 contre versement de la somme non remboursable de **quatre vingt mille (80 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP », des publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont l'original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Plqiification et du Développement de l'Université de N'Gaoïmdéré BP 454, téléphone 699 85 13 82 au plus tard le **22 Octobre 2019 à 14 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°2019/007/AAONO/MINESUP/UN-CIPM/SG/DIPD/DIEM/SCE/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRIBUINE DU TERRAIN DE FOOT BALL GAZONNE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Huit cent mille (800 000) de francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou à été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 22 Octobre 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de N'Gaoundéré, dans ses locaux au sein de l'institution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

11. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires :

- les fausses déclarations ;
- la falsification des pièces ;
- l'absence de prix dans le détail quantitatif et estimatif, le sous-détail des prix et dans le bordereau de prix unitaire;
- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence d'une pièce administrative ;
- la non acceptation des conditions du contrat
- le non respect de trois critères techniques.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un expert comptable; Oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources Financières propres ; Oui/non
3. Les références du Soumissionnaire dans le domaine des constructions, et de réhabilitation de bâtiments; Oui/non
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; Oui/non
5. L'expérience du personnel d'encadrement ; Oui/non
6. Les propositions techniques. Oui/non
7. Les preuves d'acceptation des conditions du marché.Oui/non

Non respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

Nombre maximum lots ;

Il n'est prévu qu'un lot unique pour le présent DAO

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré B.P. 454 Ngaoundéré, Tél 699 85 13 82.

NGAOUNDERE le 24 Septembre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°002/AOI/AER/PER 3R/CSPM-PER II/2019 DU 22 SEPTEMBRE 2019 LANCE PAR L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA SELECTION DES ENTREPRISES CHARGEES DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS TROIS REGIONS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Projet d'électrification rurale dans trois (3) régions du Cameroun

2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) sous forme de prêt, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du marché du Projet d'électrification rurale dans trois (3) régions du Cameroun.

3. Allotissement

Un lot ou les deux lots peuvent être attribués à un seul soumissionnaire ou à un groupement d'entreprises dûment constitué par acte notarié.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale (AER), invite les candidats à soumettre leurs offres sous pli fermé pour les fournitures et travaux d'**électrification rurale de cinquante (50) localités dans trois (3) régions du Cameroun** :

Lot 1 – Electrification de dix-huit (18) localités de la région de l'Adamaoua

Durée des fournitures et travaux, 12 mois

Lot 2 – Electrification de trente-deux (32) localités des régions du Nord et d'Extrême nord

Durée des fournitures et travaux, 12 mois

5. Financement

L'Appel d'offres se fera selon les procédures d'appel d'offres international définies dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BADEA, il s'adresse à tous les candidats éligibles selon les critères de la BADEA.

6. Consultation du Dossier

Les candidats qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires à l'adresse suivante :

Agence d'Electrification Rurale du Cameroun

B.P : 30 704 Yaoundé

Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale Phase II,

sise à Etoudi, Carrefour du Palais

Tél. : (00 237) 242 75 01 66

Email : aerprojetbadea@gmail.com, aissatou.oumoul@yahoo.fr

7. Acquisition du Dossier

Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en français peut être obtenu à l'adresse ci-dessus, après paiement d'un montant non remboursable de Cinq Cent Mille (500 000) XAF pour chaque lot ou l'équivalent en Euros pour chaque lot. Le paiement sera effectué par versement au Compte d'Affectation Spécial ARMP N°335988 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). Le Dossier sera retiré à l'adresse ci-dessus par le candidat.

Les soumissionnaires fourniront un prix pour la totalité des installations par lot sur la base d'une responsabilité unique. Ces prix seront toutes taxes comprises. Les soumissionnaires sont donc invités à se référer à la synthèse des droits, taxes et impôts directs et indirects appliqués aux projets de la République du Cameroun.

8. Remises des offres

La réunion préparatoire à l'établissement des offres se tiendra à Yaoundé au siège de la l'Unité de Gestion du Projet, le **21 octobre 2019 à 10H 00**, heure du Cameroun, suivie d'une visite de site.

Les offres doivent être remises au plus tard le **21 novembre 2019 à 13H 00**, heure du Cameroun.

Agence d'Électrification Rurale du Cameroun

B.P : 30 704 Yaoundé

**Unité de Gestion du Projet d'Électrification Rurale Phase II,
sise à Etoudi, Carrefour du Palais**

Tél. : (00 237) 242 75 01 66

Email : aerprojetbadea@gmail.com, aissatou.oumoul@yahoo.fr

9. Recevabilité des Offres

Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie de l'offre d'un montant de quatre-vingt millions (80 000 000) XAF ou l'équivalent en Euros, selon le modèle figurant dans le DAO et délivrée par les banques et les assurances indiquées en annexe du DAO **Liste actualisée des banques et assurances**. Cependant, la caution émise par une banque étrangère de premier ordre acceptée par la BADEA et ayant une représentation ou une correspondance au Cameroun agréée du MINFI est aussi acceptée.

Les offres parvenues après le délai fixé seront rejetées.

10. Ouverture des Plis

Les plis des offres techniques et financières seront ouverts en une seule étape en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse ci-dessus, le **21 novembre 2019 à 14 H 00**, heure du Cameroun.

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présentera l'offre la moins disante qui sera confirmé pour l'essentiel et répondant à la condition portant raisonnable de l'offre (i) non extrêmement moins cher et (ii) non extrêmement plus cher dans la limite de 20% de la moyenne des offres conforme pour l'essentiel.

YAOUNDE le 22 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 24 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION, UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICKUP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP/MINEPAT - CHAPITRE 94, EXERCICE : 2019 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Université de Ngaoundéré exercice 2019, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) véhicules de fonction, un bus climatisé de 26 places et d'un pickup 4X4 double cabine à l'Université de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : la fourniture de deux (02) véhicules de fonction, un bus climatisé de 26 places et d'un pickup 4X4 double cabine à l'Université de Ngaoundéré, avec leurs accessoires, transport, manutention, mise en service et réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **170 000 000 (cent soixante dix millions) francs CFA.**

4. Allotissement

La fourniture ne comporte qu'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Chapitre 94, Exercice 2019 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone : 697 52 40 12 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP 454, téléphone, téléphone : 697 52 40 12, dès publication du présent avis contre versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP »

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du développement de de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone : 697 52 40 12 au plus tard **le 15 Octobre 2019 à 14 heures**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2019 /AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 24 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION, UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICKUP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

Lieu de livraison

Le lieu de livraison est : Université de Ngaoundéré, Campus de Dang.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million cinq cent (1 500 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies Certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 15 Octobre 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion du CDTIC de cette Institution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

A) Pièces Administratives

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai supplémentaire accordé par la Commission lors de la séance d'ouverture ;
- Absence de la caution de soumission.

B) OFFICES TECHNIQUES

- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du concessionnaire ;
- Non acceptation des conditions du contrat (paraphe de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCAP et des Spécifications Techniques) ;
- Non respect de plus de trois critères essentiels

C) OFFRES FINANCIERES

- Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires.

D) TOUTES PIECES

- Fausses déclarations ;
- Falsification des pièces ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

1. Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un comptable agréé; **Oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres ; **Oui/non**
3. Les références du Soumissionnaire dans le domaine de fourniture de matériels roulants;... **Oui/non**
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;..... **oui/non**
5. L'expérience du personnel d'encadrement ;.... **Oui/non**
6. Le service après vente ;..... **Oui/non**
7. Les preuves d'acceptation des conditions du Marché. ... **Oui/non**

Le non respect de trois et plus de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié à l'étape d'analyse des offres techniques, et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone 697 52 40 12.

Lutte contre la corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 24 Septembre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/
AAONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL ET HOTELIER A RIBAO DANS LA COMMUNE DE MAYO
DARLEFINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : «90-20-31
PRÉLÈVEMENT SUR LA RÉSERVE SPÉCIALE DE 4%»**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
90-20-31

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général lance pour le compte du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de construction d'un Complexe Commercial et Hôtelier à RIBAO dans la Commune de MAYO DARLE. Il est constitué de :

- Un (01) bloc administratif ;
- Vingt-cinq (25) boutiques ;
- Une (01) auberge ;
- Un (01) bloc toilettes ;
- Un (01) hangar ;
- Un (01) restaurant ;
- Un (01) grand magasin.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) Terrassements complémentaires
- c) Travaux de béton et de béton armé
- d) Travaux de maçonneries
- e) Etanchéité et isolation
- f) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- g) Revêtements durs
- h) Plomberie sanitaire - Protection incendie
- i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation
- j) Menuiseries métalliques
- k) Menuiseries aluminium et bois
- l)

m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD)-Clôture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de : **cent quatre-vingt-neuf million cent soixante-huit mille quatre cent (189 168 400) FCFA**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont regroupées dans un seul lot : **Travaux de construction d'un Complexe Commercial et Hôtelier à RIBAO dans la Commune de MAYO DARLE.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment relevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants, Imputation : «90-20-31 Prélèvement sur la réserve spéciale de 4% ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 23 51 64/222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 23 51 64/222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 du FEICOM sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **cent cinquante mille (150. 000) FCFA**, paiement effectué au compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) , sise à Mimboman, au plus tard, le **17 OCTOBRE 2019 à 14 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°019/ AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL ET HOTELIER A RIBAO DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

IMPUTATION : «90-22-31 Prélèvement sur la réserve spéciale de 4%»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois million sept cent quatre-vingt-trois mille trois cent (3 783 300) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **17 OCTOBRE 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la **Direction de la Mobilisation des ressources financières de la Comptabilité et du Patrimoine**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Ø absence d'une pièce administrative après 48 heures

Ø absence de caution de soumission;

Ø fausses déclarations ou pièces falsifiées

Ø absence d'un procès-verbal de visite du site signé par le Chef d'Agence ou son représentant et par le Soumissionnaire ;

Ø absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

Ø non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;

Ø offre financière incomplète.

13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation
		Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires en application des dispositions de l'article 99 alinéa (a) du Code des Marchés Publics.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 23 51 64/222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert 1517

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013 AONO/CS/ CIPM-CS/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE MEDICALE A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de renforcer le plateau technique de l'Hôpital de Référence de Sangmelima, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition, l'installation et la mise en exploitation des équipements d'imagerie médicale.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent marché comprennent l'acquisition, l'installation et la mise en exploitation des équipements d'imagerie médicale suivantes :

un scanner,

un injecteur de produit de contraste ;

un onduleur ;

un reprographe;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort des besoins exprimés par la direction générale de l'Hôpital de Référence de Sangmelima, est de : 250 000 000 (deux cent cinquante millions) FCFA

4. Allotissement

Allotissement (sans objet)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offre sont financées par la subvention du MINEPAT de l'Exercice 2016,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de la commune de Sangmelima d'un versement d'une somme non remboursable de **200000(DEUX CENT)** FCFA payable à la recette municipale

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ; L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ; L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Service Technique de la commune de Sangmélima **au plus tard le 18/10/2019 à 14 heures** et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0 013/AONO/CS/ CIPM-CS/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE MEDICALE A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOU1LLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de 120(cent vingt) jours, pour compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage des fournitures. Les équipements seront livrés à l'Hôpital de Référence de Sangmélima.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de 5 000 000 (cinq million) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet. Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmélima.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 18/10/2019 à 15h30 mn** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la commune de Sangmélima. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation des offres techniques administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 70% critères essentiels (58/83 oui);
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission
- 6) Non régularisation du dossier administratif au bout de 48 heures après l'ouverture des plis
- 7) Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant intégrant les photos des matériels et équipements proposés ;
- 8) Absence de l'autorisation signée du fabricant ;

Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

n L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 80% du coût prévisionnel FCFA (oui/non)

2. Références :

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5ans)

3 organisation et compréhension, description technique des équipements(prospectus techniques), délais (oui/non)

4. Personnel:

n Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine

de l'imagerie médicale d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien en imagerie médicale; (Joindre copie certifiée du

diplôme datant de moins de trois (03) mois)

de Sangmelima, installation et mise en fonctionnement, service apres-vente (oui/non)

5. Matériels:

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté au fonctionnement et à la maintenance des fournitures à livrer,(joindre justificatifs) (oui/non)

6 La Présentation de l'Offre, intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il

- Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
- Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélina.

SANGMELIMA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

MONTI AKOULOU COSMAS

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

UNIVERSITE DE DSCHANG (UDS) COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 BIS (2)/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 26 MARS 2019 POUR « LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage) lance pour le compte de cette Institution, une consultation en Appel d'Offres National Ouvert pour « La fourniture de deux (02) minibus pour la navette inter-campus à l'Université de Dschang »

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste à la livraison de deux (02) véhicules dont les caractéristiques sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

4. Financement

La présente consultation est financée par le budget de fonctionnement de l'Université de Dschang : Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la SIGAMP de l'Université de Dschang, porte 114 au Rectorat.

6. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de quatre Vingt Mille (80 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP NO97S68660001-28 » représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et cinq (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devront être déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang. BP 96 DSCHANG Porte 114 du Bâtiment abritant le RECTORAT, au plus tard le **01/10/2019 à 14 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07 BIS (2)/AONO/CIPM-UDs/2019 du 26 Mars 2019 pour la fourniture de deux (02) minibus pour la navette inter-campus à l'Université de Dschang

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison de la fourniture ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la fourniture.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **un million deux-cent mille (1 200 000) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les documents administratifs requis devront être impérativement produits en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point 5.2.2 du présent RPAO de l'Appel d'Offres. Files devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du dossier d' Appel D'Offres, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 01/10/2019 à 15 heures précises dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et avant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont lu charge.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires ;

1°- Absence d'une pièce administrative:

2°- Fausse déclaration ou pièce falsifiée:

3°- Dossier ayant obtenu moins de quatre-vingt pour cent (70%) de «oui» dans 1évaluation des critères essentiels :

4°- non-conformité des caractéristiques du véhicule proposé :

5°- absence de la déclaration sur l'honneur attestant la non-exécution d'un marché au cours des trois dernières années.

2 Critères essentiels :

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

A- Présentation de l'offre :

B- Références du fournisseur :

C- Modalités de livraison ;

13. Attribution

L'adjudicataire sera le Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier d'Appel D'Offres National Ouvert et jugée moins disant.

14. Durée Validité des Offres

Le délai de livraison de la fourniture ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la fourniture.

DSCHANG le 16 Septembre 2019

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SG/PU/CIPM-CEBWA/2019 DU 18/09/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE FOULASSI COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA FINANCEMENT : B.I.P
MINDEVEL - 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Autorité Contractante lance, en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à récole publique de FOULASSI. dans la commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

- Travaux préparatoires- Etudes ;
- Terrassement,
- Fondations ;
- Maçonnerie et élévation
- Charpente — couverture
- Menuiserie métallique :
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture
- Les V.R.D.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans les cadres du détail quantitatif et estimatif du présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des salles de classe est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

- Travaux préparatoires- Etudes ;
- Terrassement,
- Fondations ;
- Maçonnerie et élévation
- Charpente — couverture
- Menuiserie métallique :
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture
- Les V.R.D.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans les cadres du détail quantitatif et estimatif du présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des salles de classe est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel pour la réalisation des travaux est de seize millions cinq cent mille FCFA (16 500 000 FCFA).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINDDEVEL, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

le dossier peut être consulté aux heures à Livrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^e, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune d'Ebolowa le' tél : 677534891 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de vingt mille (20.000) FCFA**, à la Recette Municipale d'Ebolowa 1^{er}, représentant

les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel

d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat du Maire de la Commune d'Ebolowa 1^{er} contre récépissé, **au plus tard le 10/10/2019 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003 /A0NO/PU/CIPM-CEBWA1/2019 du 18/09/2019

**, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE FOULASSI, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1^{er}**

“ A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement “

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est de trois cent trente mille (330 000) francs CFA par lot.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de_ moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 10/10/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de l'hôtel de ville d'Ebolowa 1er Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

critères éliminatoires sont

- i) Absence de la caution de soumission;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.
- v) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) : ainsi plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 1^e attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^e. tél. 677534891

SANGMELIMA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

MONTI AKOULOU COSMAS

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAD VI/CIPM/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (03) FORAGES EQUIPES)E POMPRES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES GRAND TOUBE, MBENGUE DIKOUME, ET MANOKA CENTRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI. ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION : 53 32 423 03 641417 2246 821 EXERCICE : 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de (03) trois forages équipés de pompe à motrice humaine dans l'Arrondissement de Douala 6ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

- Travaux préparatoires ;
- Une installation du chantier ;
- Des études d'implantation ;
- La construction du forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Aménagement de surface ;
- Mise en service de l'ouvrage et fourniture du dossier technique de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire totale de **25 000 000 (Vingt-cinq millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont en trois (03) lots.

- Construction d'un Forage Equipe d'une Pompe à Motrice Humaine à Grand Toubé: 8 500 000 Francs CFA ;
- Construction d'un Forage Equipe d'une Pompe à Motrice Humaine à Mbengué Dikoumé : 8 500 000 Francs CFA
- Construction d'un Forage Equipe d'une Pompe à Motrice Humaine à Manoka Centre : 8 000 000 Francs CFA.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au jour et heures ouvrables, au bureau du secrétaire général ou du chef service technique de la commune, TEL 694 12 24 17/694 17 79 43, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala VI, au bureau du Secrétaire Général de la Commune de Douala VI, TEL 694 12 24 17 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de francs 25 000 Francs CFA versée à la Recette Municipale de Douala VI.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Douala VI sis à l'Hôtel de ville de Douala VI TEL 694 17 79 43 au plus tard le **16 OCTOBRE 2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/CAD VI/CIPM/2019 DU 23
SEPTEMBRE 2019**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE
HUMAINE DANS LES LOCALITES GRAND TOUBE, MBENGUE DIKOUME, ET MANOKA CENTRE, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **16 OCTOBRE 2019 2019 à 11 heures** précises, heure locale, au Secrétariat du Maire de la Commune de Douala VI, sis à l'Hôtel de ville de Douala VI. Tél. : 694 17 79 43.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de Cent Soixante Dix Mille (170 000) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de la salle de réunion de la CAD VI, le **16 OCTOBRE 2019 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités:

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Pièces administratives non conformes après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaut dans l'exécution des marchés antérieurs.
- Absence d'un sous détail des prix unitaires dans l'offre financière du soumissionnaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Non satisfaction des critères essentiels à hauteur de 70% ;
- Absences du bordereau complet des prix unitaires.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Présentation générale de l'Offre Oui/non
- Références techniques de l'entreprise Oui/non
- Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non
- Méthodologie d'exécution Oui/non
- Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Chaque critère est validée après satisfaction de 70% au moins de ses sous-critères (au moins à trois (03)) et 50% (pour deux (02)).

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du Secrétaire Général de la Commune de Douala VI, TEL 694 12 24 17, dès publication du présent avis. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après : 88 20 06 06 Douala, le 23 septembre 2019

DOUALA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N°
000087_____/ASMI/CCAA/PDST/COO/RT/EES/2019 REALISATION D'UNE ETUDE D'IDENTIFICATION DES
BESOINS EN INFRASTRUCTURES SOIOECONOMIQUES EN FAVEUR DES QUARTIERS/VILLAGES
RIVERAINS DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN, DOUALA, GAROUA ET
MAROUA-SALAK**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La CCAA, Autorité Aéronautique du Cameroun, Structure d'Exécution du Volet Aérien a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de service suivant : « **Réalisation d'une étude d'identification des besoins en infrastructures socioéconomiques de base en faveur des quartiers/villages riverains aux aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua-Salak** ».

2. Objet

La présente étude vise un triple objectif :

Premièrement, mettre en adéquation les mesures d'accompagnement socioéconomiques avec les objectifs de sécurisation et de mise en conformité des aéroports aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). A ce titre, les infrastructures socioéconomiques à réaliser dans les sites aéroportuaires concernés, devront d'inscrire dans la dynamique de réduction de vulnérabilité des aéroports aux risques et menaces de sûreté.

Deuxième, répondre par le biais d'un programme d'investissement, aux besoins immédiats des quartiers/villages riverains aux aéroports concernés, de manière à promouvoir de façon efficace, efficiente et durable, l'offre d'un certain nombre de services socio-économiques, garantissant à court terme, leur autonomie vis-à-vis de l'espace aéroportuaire, à travers la construction d'infrastructures par l'intermédiaire d'un mécanisme de financement approprié, comme par exemple les infrastructures sportives, les équipements de transport, etc.

Troisièmement, faire ressortir les propositions d'investissements à court et/ou à moyen terme de certaines zones non occupées pouvant bénéficier aussi bien aux aéroports qu'aux populations avoisinantes sans compromettre la sécurité, la sûreté et le développement aéroportuaire, comme par exemple la production d'énergie renouvelable.

3. Consistance des prestations

Etendue de l'étude

Au niveau de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen et hors des limites aéroportuaires, la zone d'étude couvre les villages Nkolinda 1, Nkolinda 2, Ekoko 1, Bénébalot, Nkolmefou 1, Mbeloa, Nkol Nso'o et Nsimalen, dans l'arrondissement de Mfou, département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Au niveau de l'aéroport international de Douala et hors des limites aéroportuaires, la zone d'étude couvre les quartiers New-Bell, Bafia, Newtown aéroport, Dinde dit « Bois des Singes » et Cité Berges avec ses différents blocs, dans les Arrondissements de Douala 1^{er} et Douala 2^{ème}, département du Wouri, Région du Littoral.

Au niveau de l'aéroport international de Garoua et hors des limites aéroportuaires, la zone d'étude couvre le quartier de Yelwa, dans l'arrondissement de Garoua 1^{er}, département de la Bénoué, Région du Nord.

Au niveau de l'aéroport international de Maroua-Salak, et hors des limites aéroportuaires, la zone d'étude couvre les villages de Salak et Yakan, dans l'arrondissement de Maroua 1^{er}, département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans la réalisation des études d'infrastructures sociales.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

5. Financement

Crédit BIRD No : 86500-CM ;
N° d'Identification du Projet : P150999

6. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt (**01 original et 06 copies**) doivent être déposées **au Service du Courrier et Liaison de la CCAA sis à Yaoundé Base Aérienne**, Quartier Mvan, soit transmis par courriel à l'adresse pdst.ten@ccaa.cm
« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt N° 00087 /ASMI/CCAA/PDST/COO/RT/EES/2019, pour la Réalisation d'une étude d'identification des besoins en infrastructures socioéconomiques de base en faveur des quartiers/villages riverains aux aéroports internationaux de Yaoundé Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua-Salak».

7. Composition du dossier

Le mandat du consultant comprend :

La réalisation d'un diagnostic des infrastructures socioéconomiques existantes sur les périmètres de l'étude ;
La prise en compte des initiatives externes et autres plans de développement communaux en cours de réalisation dans le périmètre de l'étude ;
L'élaboration d'un programme d'investissement ;
La répartition du volume et du montant des investissements dans les différents quartiers/villages des aéroports internationaux de Yaoundé – Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua ;
L'élaboration d'un programme de renforcement des capacités des populations bénéficiaires pour la maintenance et l'entretien des infrastructures à réaliser ;
L'élaboration du détail des propositions d'intervention par site aéroportuaire, de niveau pré-Avant-Projet Sommaire (APS) ;
La préparation d'un modèle de Mémoire of Understanding MoU à faire signer entre la Commune et les populations bénéficiaires.

8. Critères d'évaluation

9.1 Examen des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt enregistrées seront examinées par un Comité d'évaluation mis en place par le Directeur Général de la CCAA.

9.2 Critères essentiels

Le consultant sera choisi sur la base des critères suivants :

Avoir au moins trois (03) références dans la réalisation des études socioéconomiques au cours des 05 dernières années ;

Avoir au moins une (01) référence dans la réalisation des études socioéconomiques dans le domaine aéroportuaire au cours des 05 dernières années ;

Avoir au moins deux (02) références dans la réalisation des études socioéconomiques dans un projet sous financement Banque Mondiale ou un autre bailleur de fonds multilatéral à l'exemple de la BAD.

N.B : Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

La copie de la première et la dernière page du contrat faisant figurer la signature. Ces références devront être claires et lisibles ;

La photocopie des procès-verbaux de réception, ou des certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

N.B : Le consultant ayant présenté le plus de références dans les critères susmentionnés sera retenu pour la suite de la procédure

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019
RELATIF À LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX (02) BACS DE 10 000 M3 CHACUN POUR LE STOCKAGE DU GAS-OIL DANS
LES DEPÔTS SCDP DE BAFOUSSAM (LOT N°1) ET DE NSAM A YAOUNDE (LOT N°2).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'augmentation des capacités de stockage et pour satisfaire la demande sans cesse croissante du marché national, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à la pré-qualification des entreprises pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) bacs de 10 000 m³ chacun pour stockage du gas-oil dans les dépôts SCDP de Bafoussam (lot n°1) et de Nsam à Yaoundé (lot n°2).

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter seront décrits dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du Dossier d'Appel d'Offres en cours d'élaboration et ce, conformément aux normes et standards internationaux et aux règles de l'art applicables.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toute entreprise nationale et internationale répondant aux critères suivants :

- Etre une Entreprise compétente et expérimentée dans les domaines du Génie Civil, du Génie Mécanique et de la Construction Métallique, de l'Electricité et Instrumentation en milieu pétrolier ;
- Justifier de références dans les travaux de construction d'infrastructures pétrolières en général et des réservoirs de stockage de produits pétroliers en particulier ;
- Disposer d'un personnel qualifié ayant une longue expérience et justifiant de références dans ce type de travaux.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés de la SCDP, sise au-dessus du Club House, au plus tard le **13/11/2019 à 12H00min, heures précises, heure locale**. Ils devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019
RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX (2) BACS DE 10 000 m³ CHACUN POUR STOCKAGE DU GAS-OIL DANS LES
DEPÔTS SCDP DE BAFOUSSAM (LOT N°1) ET DE NSAM A YAOUNDE (LOT N°2).**

5. Composition du dossier

Les documents composant les dossiers dudit Appel à Manifestation devront être présentés en deux (02) enveloppes intérieures insérées dans une enveloppe extérieure.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de l'Appel à Manifestation avec la mention : « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Les enveloppes intérieures seront réparties ainsi qu'il suit :

Enveloppe A - Dossier administratif ;

Enveloppe B - Offre technique ;

La première enveloppe portera la mention « **enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF** » et contiendra les pièces suivantes :

Le dossier administratif contiendra en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois mois, et en cours de validité les pièces suivantes :

- 1) La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée et signée par le Chef d'entreprise ;
- 2) L'accord de groupement le cas échéant ;
- 3) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- 4) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance de céans datant de moins de **trois (3) mois** précédant la date de remise des offres ; ou une attestation de non –cessation de paiement pour les entreprises étrangères, ou tout autre document équivalent (exigible pour tous les membres du groupement, le cas échéant) ;
- 5) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.

- 6) L'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier ou tout autre document équivalent (exigible pour tous les membres du groupement, le cas échéant) ;
- 7) Un Certificat de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant exigible pour les nationaux et les non nationaux ;
- 8) Pour les nationaux, Une attestation pour soumission à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) signée du Directeur Général ou le responsable territorialement compétent certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois. A défaut du Directeur Général ou du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ; Pour les étrangers, une attestation de régularité vis-à-vis de la Sécurité Sociale ou tout autre document équivalent ;
- 9) Pour les nationaux, Une attestation de non redevance délivrée par le responsable fiscal et de rattachement certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts, pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. A défaut du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ; Pour les étrangers, un quitus fiscal ou tout autre document équivalent ;
- 10) Pour les nationaux, une carte de contribuable en cours de validé.
- 11) Une expédition certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier ou son équivalent. En cas de groupement, celui exigé dans le cadre de cet appel à manifestation d'Intérêt est de type « **SOLIDAIRE** » **et devra être justifié par la production d'une copie de l'acte notarié de l'accord de groupement.**

NB : L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraîne le rejet de la candidature.

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références du soumissionnaire constitués dans l'ordre suivant :

- **Expérience du soumissionnaire 40 pts**
- **Moyen matériel 16 Pts**
- **Qualification et compétence du personnel clé 30 pts**
- **Valeurs techniques de l'offre 6 pts**
- **Preuve de la capacité financière 8 pts**

A l'issue du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, une liste restreinte d'Entreprises pré-qualifiées sera établie.

6. Critères d'évaluation

Les Candidats intéressés devront fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour réaliser les travaux objet de l'Appel à Manifestation d'intérêt (brochures, références de l'entreprise, disponibilité et compétences avérées de la préfabrication et le montage des réservoirs de stockages). Les soumissions seront examinées sur la base des critères résumés comme suit :

I. Le candidat doit fournir tous les documents attestant que l'entreprise a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années, les travaux de construction d'infrastructures pétrolières en général et des réservoirs de stockage des produits pétroliers en particulier dans les différents corps d'Etat concernés(Génie Civil, Génie Mécanique, Electricité/Instrumentation) **40 points**

- Construction d'au moins trois (03) réservoirs de stockage des produits pétroliers d'une capacité supérieure ou égale 10 000 m³ au moins trois(03) projets **(15 points), soit 5 points par projet (Commande = 3.5 + PV= 1.5)** ;
- Réalisation d'au moins deux(02) projets dans le domaine des travaux de tuyauterie industrielle et chaudronnerie **(10 points), soit 5 points par projet (Commande = 3.5 + PV= 1.5)** ;
- Le soumissionnaire devra présenter tous les documents attestant qu'il a réalisé au moins deux (02) projets des travaux de génie civil incluant les fondations des réservoirs **(10 points), soit 5 points par projet (Commande = 3.5 + PV= 1.5)** ;
- Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins un (01) projet dans le domaine de l'instrumentation, et de l'automatisme et la supervision **(5 points), soit 5 points par projet (Commande = 3.5 + PV= 1.5)** ;

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références des procès-verbaux de réceptions de fin de travaux ou tout autre document en tenant lieu établis par les Maîtres d'Ouvrages ou les bénéficiaires d'ouvrages, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel. (Bien vouloir joindre photocopies des marchés (1ère, 2ème, et dernière page) et P.V. de réception des différents marchés).

II. Le soumissionnaire doit posséder en propre ou en location cent pourcent (100%) du matériel nécessaire à la bonne exécution des travaux. Dans le cas d'une possession propre, Il est tenu de fournir une copie de la carte grise du véhicule et les copies des factures d'acquisition du matériel utilisé. Dans le cadre d'une location, il présentera un contrat de location dudit matériel certifié par une Autorité administrative, une copie de la carte grise du véhicule et les copies des factures d'acquisition du matériel fourni par le bailleur.

Le matériel concerné pour l'évaluation, en bon état de fonctionnement est le suivant : **16 points** :

NB: TELECHARGE LE FICHER D'ORIGNE POUR AVOIR ACCES A L'INTEGRALITE DES CRITERES D'EVALUATION

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la SCDP sise au-dessus du Club du Club House; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1248.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres Restreint tiendra lieu de publication des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

DOUALA le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000042/C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2019 DU 23 SEPT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°00000004/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(A.I)/2018 DU 21 FEV 2018 POUR LA « RÉALISATION D'UNE ÉTUDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE DES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DIFFÉRENDS ET DE RÈGLEMENT D'ARBITRAGE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, EN MATIÈRE D'INTERCONNEXION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays : Cameroun; Agence d'exécution : Central African Backbone
 Nom du Projet/Étude : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration et la mise en place des procédures de traitement des différends et de règlement d'arbitrage dans le secteur des communications électroniques, en matière d'interconnexion
 Numéro de Prêt : 2000130013831
 Méthode de sélection : Sélection des Consultants Individuels; Date de publication de l'AMI : 14 Mars 2018
 Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 22 Août 2019
 Nom de l'attributaire du Contrat : ERIC VEVE; Nationalité : France
 Adresse : 2 Porte de l'Europe 14000 Caen France 02 31 46 96 66, contact@veve-avocats.com,
e.veve@avocats-porteurope.com
 Montant du Contrat : 31 289 292 Francs CFA Hors Taxes, soit 47 700 Euros
 Date de démarrage du Contrat : 14 jours après la notification
 Durée d'exécution du Contrat : quatre-vingt (90) jours
 Synthèse de l'objet du Contrat: Réalisation d'une étude relative à l'élaboration et la mise en place des procédures de traitement des différends et de règlement d'arbitrage dans le secteur des communications électroniques, en matière d'interconnexion
 Nombre total de soumissionnaires: Six (06)
 Informations sur les soumissionnaires

N°	NOM	NATIONALITE	TELEPHONE ADRESSE	NOTE /100	RANG
1.	Dr Sadjou OUSMANOU	CAMEROUN	676 96 76 96 699 50 52 54 sadjousmanou@cadeafrique.org	70	3 ^e
2.	Maître Béatrice MAJZA	FRANCE	+33 (0) 2 31 29 1980 bmajza@gb2a.fr	51,66	5 ^e
3.	Global Technologies	FRANCE	+33 141 45 87 00 ao@global.fr	6,66	6 ^e
4.	ERIC VEVE	FRANCE	02 31 46 96 66 contact@veve-avocats.com	86,66	1 ^e
5.	Maître TANEKE Etienne	CAMEROUN	699 835 266 / 675 513 105 taneksteph@yahoo.fr	75	2 ^e
6.	Maître Jean-Claude MIDELEL	CAMEROUN	655 24 97 80 Midelel_avocat@hotmail.com	61,66	4 ^e

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°102/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/19 DU 10/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/AAONO/ARMP/CIPM/19 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA CATÉGORISATION DES PRESTATAIRES DU SECTEUR DES BTP PLACÉE AUPRÈS DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) communique :

La Compagnie ci-après a été retenue comme adjudicataire de la demande de cotation relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
AGL SERVICES BP :12738 / Cameroun Tel: (237) 696 44 90 85	Vingt-un million neuf cent trente-quatre mille trois cent huit Francs (21 934 308) FCFA TTC	56 jours

L'attributaire de la lettre commande est invité à se présenter des diffusion du présent communiqué à la Direction de l'Administration et des Finances/Service des Marchés sis au 4^{ème} étage porte N° 6039 de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) à Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 008 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CANII/VINA/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTI EN DEUX (02)LOTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME, LOT N°1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGAOUHORA1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage

Communique ;

Les établissements ARABO, sont Adjudicataires du marché relatif aux travaux de CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGAOUHORA 1, objet de l'Appel d'Offres N°004/AONO/CANII/V1NA/2019 DU 24 JUIN 2019 pour un montant de **19 996 967 (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-sept) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur général desdits établissements, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N°11 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAN2/CIPM/2019 DU 12 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'EXTENSION DU BATIMENT AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 REPARTI EN DEUX LOTS EN DEUXLOT 1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CSI DE SABONGARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II^{ème}, Maître d'ouvrage

Communique :

Les établissements **AMOD**, sont Adjudicataires du marché relatif aux travaux de CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CSI DE SABONGARI, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/CAN2/CIPM/2019 DU 12 JUILLET 2019 pour un montant de **23 190 142 (Vingt-trois millions cent quatre-vingt-dix mille cent quarante-deux) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur général desdits établissements, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 06 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/ST/COMMUNE DE NGAOUNDERE 2E/CIPM/VINA/2018 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINE A SIX COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBAOURE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage

Communique :

Les établissements **EPSILON**, sont Adjudicataire du marché relatif aux travaux de CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINE A SIX COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBAOURE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIème, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/ST/COMMUNE DE NGAOUNDERE 2e/CIPM/VINA/2018 DU 24 JUIN 2019 pour un montant de **22 999 346 (Vingt-deux millions neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf milles trois cent quarante-six) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur général desdits établissements, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 007 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CIPM-CANII/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX(06) BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES CHACUN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage

Communique :

Les établissements **I.B.M**, sont Adjudicataires du marché relatif aux travaux de CONSTRUCTION DE SIX(06) BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES CHACUN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, objet de l'Appel d'Offres N°007/AONO/CIPM-CANII/2019 DU 24 JUIN 2019 pour un montant de **79 999 232 (soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent trente-deux) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **120 (cent vingt) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le Directeur général desdits établissements, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N°09 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CANII/VINA/2019 DU 14 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTI EN DEUX (02) LOTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME, LOT N°2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJALINGO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage

Communique :

Les établissements **HAMID ET FRERES**, sont Adjudicataire du marché relatif aux travaux de CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJALINGO, objet de l'Appel d'Offres N°004/AONO/CANII/VINA/2019 DU 14 JUIN 2019 pour un montant de **19 794 027 (Dix-neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille vingt-sept) FCFA TTC**.

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur général desdits établissements, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N°10 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF A GADA MABANGA DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage

Communique :

Les établissements LA PELLE, sont Adjudicataires du marché relatif aux travaux de CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF A GADA MABANGA DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2, objet de l'Appel d'Offres Ouvert N°010/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2019 DU 24 JUIN 2019 pour un montant de **9 999 995 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur général desdits établissements, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (03) LOTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, communique :
 Sont déclarés adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, les soumissionnaires ci-après désignés :

N°	Soumissionnaires	Montant proposé en TTC (CFA)	Délai d'exécution
Lot N° 1	Société YAYA SARL BP 01 Kousseri Tél 699 505 588	27 900 000	4 semaines
Lot N° 2	Ets OMEGA Groupe Limited BP 16 294 Yaoundé Tél 677 510 307	20 080 000	12 semaines
LOT 3	ETS NANGA ET FILS BP 14 632 Yaoundé Tél 699 87 81 86 697 22 19 05	22 650 600	8 semaines

Les intéressés sont par conséquent invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Division Administrative et Financière dudit Comité pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dudit Comité dans les délais réglementaires. Passé ces délais, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le **SECRÉTAIRE PERMANENT**

MATAPIT OTHON

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS

A/S
AVIS D'APPEL2019 D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO)N°005/AAONO/SODECAO/2019 DU 23 AOÛT
FOURNITURE D'APPAREILS DE TRAITEMENT, D'ENGRAIS FOLIAIRES ET DE PRODUITS
PHYTOSANITAIRES À LA SODECAO POUR LA[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de la SODECAO communique :**La **Société ROYAL CHIMIE S.A** a été retenue pour la livraison d'appareils de traitement, d'engrais foliaires et de produits phytosanitaires, objet de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné aux conditions suivantes :

Objet du Marché	Montant du Marché	Délai de livraison
Fourniture d'appareils de traitement, d'engrais foliaires et de produits phytosanitaires à la SODECAO	94 095 000 FCFA/TTC	Huit (08) jours a/c date de notification Ordre de Service

Ladite Société est invitée, à prendre attache avec la SODECAO (Service des Marchés) pour l'établissement du Marché.

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°098/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.NMR/19 DU 21/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/DC/ARMP/CIPM/19 DU 13 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS(A RMP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) communique :

L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la demande de cotation relative à l'Appel d'Offres susmentionné:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
NEGOCE INTER BP: 12575 Yaoundé/Cameroun Tel : (237) 699 79 34 59	Trente-quatre millions neuf cent soixante- dix-sept mille sept cent cinquante quatre 34 977 754 TTC	six (06) semaines

L'attributaire de la lettre commande est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction de l'Administration et des Finances/Service des Marchés sis au 4^{ème} étage porte N° 6039 de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) à Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM/2019
DU 31 JUILLET 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES
FILIÈRES CACAO ET CAFÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Le Prestataire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus mentionné :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	PERIODE D'EXECUTION
AFRICA SECURITY CAMEROUN TEL : 243 430 588 / 97 222 209 015 BP : 1489 Douala - Cameroun	9 659 250	Douze (12) mois

L'attributaire du Marché est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble Siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

MANGUELLE ALAIN CHARLES

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

DECISION MUNICIPALE N°019/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG//2019 DU 16 SEPTEMBRE 2019 CONSTATANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu La loi n° 2014/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu La loi n° 2014/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu La loi N°2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale.

Vu Le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ensemble ses modifications subséquents.

Vu Le décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des préfets ;

Vu Le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics,

Vu La Lettre-circulaire N°002668/LC/MINDDVEL/DPDS/MO du 02 mai 2019 portant désignation à titre intérimaire des représentants du MINDDVEL au sein des Commissions Interne de Passant des Marchés placée auprès des Communes.

Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP du 03 JUILLET 2018 portant création des Commission Internes de Passation des Marchés placées auprès des Communautés Urbaines, communes et communes d'Arrondissement,

Vu L'arrêté n°271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics.

Vu La décision N°00000157/CB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et communes d'Arrondissement :

Vu La note de service N°015/NS/M1NMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes dans la Région de l'Adamaoua :

Vu l'arrêté N°0000139/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 Constatant l'Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Galim-Tignère Département du FARO ET DEO, Région de l'ADAMAOUA ; d'une Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère ;

La Décision N°013/D/R-AD/D-FD/C-GT/SG/2019 du 02 Mai 2019 portant désignation d'un Représentant du Maitre d'Ouvrage au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 16 (1) du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics, est constatée ainsi qu'il suit la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Galim-Tignère

Président : Monsieur MOHAMADOU AMINOUCHE

Membres :

- Représentant du Ministère chargé des Marchés Publics : Monsieur MOUZIE WALA Jean Claude ;

- Représentation du Maitre d'Ouvrage : Monsieur ADAMOUCHE/IBRAHIM

- Représentant de la tutelle technique : Monsieur YAOUNA BAKARI, Chef Service de Développement Local (SDL) du Faro et Déo

- Représentant du Ministère des Finances : Monsieur NGOZO Joachim

Secrétaire : Madame SELANGAÏ CHRISTINE ATTA

Article 2:

1/ le Président, Membre et Secrétaire cités à l'article 1er ci-dessus sont désignés pour un mandat de deux (02) ans, renouvelable une fois.

2/ Toute fois, il peut être mis fin à leur mandat à tout moment, en cas de manquement avéré dans l'exercice de leurs fonctions.

Article 3 : le Président, Membres et Secrétaire perçoivent une indemnité de session dont les montants sont fixés par l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 susvisé.

Article 4 : les frais de fonctionnement de la Commission seront imputables au Budget communal de Galim-Tignère dans sa rubrique N°: Titre I Chapitre 67 Article 670 paragraphe 130.

Article 5 : la présente décision sera enregistrée, pub lié suivant la procédure d'urgence et communiquée partout ou besoin sera.

GALIM-TIGNERE le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°2019/513/ARMP/DAF/SDAC/CSM/19 DU 10/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005 /DC/ARMP/CIPM/19 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA CATEGORISATION DES PRESTATAIRES DU SECTEUR DES BTP PLACEE AUPRE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics,

Vu Le décret n° 2001 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/496 du 31 octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Demande de cotation n°005/DC/ARMP/CIPM/2019 du 29 juillet 2019 pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques de la Commission Chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur des BTP auprès de L'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, du 22 Août 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} - L'entreprise ci-après est attributaire de la demande de cotation relative à la fourniture et l'installation des équipements informatiques de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur des BTP placée auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
AGL SERVICES BP : 12738 DOUALA/Cameroun Tel ; 675 27 60 80	Vingt-un million neuf cent trente- quatre mille trois cent huit francs (21 934 308) FCFA TTC	56 Jours

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (03) LOTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE PERMANENT DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code de Travail
- Vu la Loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;
- Vu la Loi N° 2007/26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la Loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 86/1411 du 24 Novembre 1986 portant création du Comité de Gestion de l'Assistance de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Programme Alimentaire Mondial ;
- Vu L'arrêté n° 0013/A/MINMAP du 17 juillet 2012 portant création des Commission Interne de Passation de Marchés auprès de certains projets ;
- Vu la Décision n° 0381 portant constitution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le programme Alimentaire Mondial ;
- Vu La décision n° 0368/CAB/MINMAP du 15 juillet 2015 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le programme Alimentaire Mondial ;
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution, des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019
- Vu Le dossier l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 du 24 juillet 2019 pour la fourniture de 250 tonnes de céréales (maïs grain) en en trois (03) lots pour la consommation humaine au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM dans le cadre de la mise en place des greniers communautaires dans les régions du Nord et de l'Extrême - Nord.
- Vu la correspondance N° 10/19/L/CG/FAO/PAM/CIPM/P du 17 septembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés formulant la proposition d'attribution définitive de du marché ;

DECIDE

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après désignés, sont déclarés adjudicataires de la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 du 24 juillet 2019 pour la fourniture de 250 tonnes de céréales (maïs grain) en trois (03) lots, pour la consommation humaine, au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM dans le cadre de la mise en place des greniers communautaires dans les régions du Nord et de l'Extrême - Nord.

Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Montant proposé en TTC (CFA)	Délai d'exécution
Lot N° 1	Société YAYA SARL BP 01 Kousseri Tél 699 505 588	27 900 000	4 semaines
Lot N° 2	Ets OMEGA Groupe Limited BP 16 294 Yaoundé Tél 677 510 307	20 080 000	12 semaines
LOT 3	ETS NANGA ET FILS BP 14 632 Yaoundé Tél 699 87 81 86 697 22 19 05	22 650 000	8 semaines

Article 2 : Les intéressés ou leurs représentants sont invités à se présenter au Secrétariat Permanent du Comité de Gestion l'Assistance FAO/PAM, Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio Yaoundé, Tél. 222 20 03 49 pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente Décision qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

MATAPIT OTHON

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION MUNICIPALE N°_008/DM/C.NLA/SG/STDL//2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 12 JUILLET 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PUBLIQUE PAR ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE NGOYIA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST RÉPARTIS EN DEUX LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Mailre d'Ouvrage)

Article 1 : Est déclaré adjudicataire des Lettres-Commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 008/AONO/C.NLA/CIPM/2019 du 12/07/2019, le soumissionnaire ci-après désigné

N°du Lot	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFA)	Délais d'exécution	Localité
Lot 1	ETS MAKUITCHE ET FRERES Té! : 698 652 710	19 892 362	Trois(03) mois	NgoyLa
Lot 2	ETS MAKUITCHE ET FRERES TEL: 698652710	15 926 125	Trois (03) mois	Ngoyla

NGOYLA le 10 Septembre 2019

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/FODECC/CSPM/2019 DU 31 JUILLET 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

VU la Constitution du Cameroun ;
VU la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
VU la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU La Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifié et complété par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
VU Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 dans ses dispositions non contraires au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2006/085 du 09 mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n° 004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;
VU la Demande de Cotation N°001/DC/FODECC/CSPM/2019 du 31 juillet 2019 relative au gardiennage des locaux du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café
Considérant la proposition d'attribution objet de la correspondance N°139./L/FODECC/CSPM/P/S/2019 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC en date du **19 septembre 2019** ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : Les prestations, objet de l'Appel d'Offres sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées à la Société de gardiennage AFRICA SECURITY CAMEROUN, BP : 1489 Douala - Cameroun, TEL : 243 430 588 / 97 /222 209 015 pour un montant TTC Francs CFA : 9 659 250 (neuf millions six cent cinquante neuf mille deux cent cinquante) pour une période d'exécution de douze (12) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

MANGUELLE ALAIN CHARLES

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°2019/452/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.NMR/19 DU 21/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/DC/ARMP/CIPM/19 DU 13 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP),
Vu Le décret n°2001 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n°2018/3G6 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret n°2012/496 du 31 octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu L'appel d'offres n°004/DC/ARMP/CIPM/19 du 13 juin 2019 relatif à la fourniture et l'installation des équipements informatiques au siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du 01 août 2019.

DECIDE

Article 1 L'entreprise ci-après est attributaire de la Demande de Cotation relative à la fourniture et l'installation des équipements informatiques au siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
NEGOCE INTER BP: 12373 Yaoundé/Cameroun Tel : (237) G99 79 34 59	Trente-quatre millions neuf cent soixante- dix-sept mille sept cent cinquante quatre 34 977 754 TTC	six (06) semaines

YAOUNDE le 21 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 012/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) MICROSCOPE INVERSE AU SERVICE GYNECOLOGIE DE L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 30 septembre 2019 à 12h00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°012/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 13 septembre 2019 relatif à la fourniture et l'installation d'un (01) Microscope inversé au service de gynécologie de l'Hôpital Général de Douala A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 07 Octobre 2019 2019 à 12h00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°012/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 13 septembre 2019 relatif à la fourniture et l'installation d'un (01) Microscope inversé au service de gynécologie de l'Hôpital Général de Douala A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 30 septembre à 13h00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 07 Octobre 2019 à 13h00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 24 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE ET
 L'INSTALLATION D'UN (01) EQUIPEMENT D'ELECTROMYOGRAMME (E.M.G) AU SERVICE DE MEDECINE
 DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 30 septembre à 13h00 min et devra porter la mention :</p> <p align="center">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 13 septembre 2019 relatif à la fourniture et l'installation d'un (01) équipement d'électromyogramme (E.M.G) au service de médecine de l'Hôpital Général de Douala A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 07 Octobre à 13h00 min et devra porter la mention :</p> <p align="center">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 13 septembre 2019 relatif à la fourniture et l'installation d'un (01) équipement d'électromyogramme (E.M.G) au service de médecine de l'Hôpital Général de Douala A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 30 septembre 2019 à 14h00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 07 Octobre 2019 à 14h00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 24 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE BOT-MAKAK

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/CIPM/19 DU 19 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE A BOBOG I, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BOT MAKAK au plus tard le Vendredi 20 Septembre 2019 à partir de 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak au plus tard le Mardi le 01 Octobre 2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Vendredi 20 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de délibération de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Mardi le 01 Octobre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

BOT-MAKAK le 24 Septembre 2019

Le MAIRE

BIBOUN JEAN PIERRE

COMMUNE DE BOT-MAKAK

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BOT MAKAK au plus tard le Vendredi 20 Septembre 2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak au plus tard le Mardi le 01 Octobre 2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Vendredi 20 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Mardi le 01 Octobre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

BOT-MAKAK le 24 Septembre 2019

Le MAIRE

BIBOUN JEAN PIERRE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS;-OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE;- OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2019 OJ 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE;-> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A DOUBLE CABIN HIGH GRADE 2GD PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITEOF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the office of the Coordinator of the local coordination unit (TEL: 677 850 332) not later than 06/09/2019 at 12:00 noon precisely and should carry the inscription;</p> <p>OPEN NAVONAL INVITATION TO TENDER N° 001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITE OF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE</p> <p>To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>27th September 2019</p>

BAMENDA le 3 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

VICENT NJI NDUMU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS; -OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE; - OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE: > OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A DOUBLE CABIN HIGH GRADE 2GD PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITE OF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each off^e drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the office of the Coordinator of the local coordination unit (TEL: 677 850 332) not later than 06/09/2019 at 12:00 noon precisely and should carry the inscription:</p> <p style="text-align: center;">"OPEN NAVONAL INVITATION TO TENDER N°OOZ/ONIT/BCC/ITB/IOIB OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCVON OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>27th September 2019</p>

BAMENDA le 3 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

VICENT NJI NDUMU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS; -OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE; - OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THIRTEEN (13) PEDESTRIAN BRIDGES IN BAMENDA IN FIVE (5) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE: > OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/BCC/ITB/2019 OF 08/08/2019 FOR THE SUPPLY OF A DOUBLE CABIN HIGH GRADE 2GD PICK-UP 4X4 TO THE LOCAL COORDINATION UNITE OF THE C2D-RC2 PROGRAM IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each offer (rafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the office of the Coordinator of the local coordination unit (TEL: 677 850 332) not later than 06/09/2019 at 12:00 noon precisely and should carry the inscription:</p> <p>-OPEW NATIONAL INVTTAnON TO TENDER N° 003/ONIT/BCC/ITBmiB OF 08/08/2019 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS OF CONSTRUCTION OF FIFTEEN (15) TOILETS IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BAMENDA IN SIX (6) LOTS UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE</p> <p>To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>27th September 2019</p>

BAMENDA le 3 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

VICENT NJI NDUMU

COMMUNE D'AYOS

PORTANTT ADDITIF SUR LES DAO N°011/AAONO/CIPM-CA/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la salle des Actes de la Commune d'Ayos, au plus tard le ...25./09/2019 à 11H00mn (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011.../AONO/CIPM-C-AYOS/2019 DU 30.../08.../ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET D'ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE. [Préciser le (s) lot (s)] (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la salle des Actes de la Commune d'Ayos, au plus tard le mercredi 25./09/2019 à 11H00mn (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011.../AONO/CIPM-C-AYOS/2019 DU 30.../08.../ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET D'ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE. [Préciser le (s) lot (s)] (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 25.../...09/2019 à 12h 00mn dans la salle des actes de la Commune d'Ayos. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le mercredi 25/09/2019 à 12h 00mn dans la salle des actes de la Commune d'Ayos. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

- .1 Critères éliminatoires a) Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce administrative falsifiée ou scannée ;
3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;

b) Offre technique

4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
7. Absence d'une attestation de solvabilité d'au moins 30 millions pour l'ensemble des 03 lots délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
8. Avoir un chantier annuel de 2018 encore en cours d'exécution dans le même Département ;
9. Absence d'un contrat d'exécution des prestations géotechniques avec un Laboratoire de génie civil de catégorie requise agréé par le MINTP.

C) Offre financière

8. Omission d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
9. Absence d'une pièce financière ;
10. Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détail des prix unitaires
11. Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle.

Critères essentiels de qualification des offres techniques

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

1.	La capacité financière ;	Oui/Non
2.	Les références de l'entreprise ;	Oui/Non
3.	Méthodologie d'exécution des travaux ;	Oui/Non
4.	Planning d'exécution des travaux ;	Oui/Non
5.	L'expérience du personnel d'encadrement ;	Oui/Non
6.	Le matériel et les équipements essentiels ;	Oui/Non
7.	Compréhension du projet	Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % seront examinées.

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

Lire

- CRITERES D'ELIMINATION ET DE QUALIFICATION

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

12.1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Ⓜ Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Ⓜ Présence de pièces ou de déclarations non conformes, falsifiées ou signées par une autorité incompétente ;
- Ⓜ Offre Technique incomplète ou non conforme aux spécifications du DAO ;
- Ⓜ Absence de la caution de soumission ;
- Ⓜ Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Ⓜ Exclusion du soumissionnaire par l' **ARMP** (Agence de Régulation des Marchés Publics) de la commande publique ;
- Ⓜ Absence de la Quittance d'achat du **DAO** (Dossier d'Appel d'Offres) ;
- Ⓜ Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

12.2. Critères de qualification

Les critères de qualification des soumissionnaires porteront sur les points suivants :

- ® Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- ® Qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- ® Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- ® Méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- ® Capacité financière ;

12.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

4	Autres
	Au lieu de ... N/A

4 Autres

Lire plutot

Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années	Au lieu d'Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années	Lire critère annulé
Heure d'ouverture des offres indiquées dans le RPAO à 13 heures	Au lieu de 13 heures	Lire 12 heures
Les AAO insérés dans le DAO	Au lieu de non signé	Voir signé
La désignation du chef de service en lieu et place du MINMAP pour la signature du décompte définitif	Au lieu de cette annulation	Le MINMAP et Le Chef Service du Marché sont s décompte définitif
	Au lieu Maire commune d'Awae	Lier Maire de la Commune d'Ayos

AYOS le 21 Septembre 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE OLANGUINA

ADDITIF DU DOSSIER D'AVIS A CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 03/09/2019, POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE) PUBLIE LE 25/06/2019 CET ADDITIF PORTE SUR LES CORRECTIONS À APPORTER DANS LE DOSSIER D'AVIS À CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION SOUMIS POUR PUBLICATION À L'ARMP-CE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

AU LIEU DE :

N°	Date de remise des offres
01	La date et l'heure de remise des offres est de.....2019 à
02	Critère éliminatoire : absence d'une pièce administrative, offre financière incomplète
04	Heures limite de remise des offres : 11 heures
05	La date de recevabilité de recevabilité et d'ouverture des offres dans la DC est fixée au 03 Octobre 2019
06	Fourniture N°416
07	Dans le projet de LC , la Circulaire N°03/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics,
08	Nantissement : le Décret n°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics
09	Liste non conforme des Etablissements de crédits habilités

LIRE PLUTOT

01	La date de remise des offres est le 03/10/2019
02	Critères éliminatoires : Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 37 sur 44 des critères essentiels ; Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
03	Heures limite de remise des offres :11 heures
04	Présence du Règlement de la Consultation(RC), du descriptif des fournitures et du Cahier des Clauses Administratives Particulières
05	N°418 : Thermomètre médical
06	Le projet de Lettre Commande corrigé
07	Nantissement : Décret 2018/366 du 20 Juin 2018
08	Présence du modèle de caution de retenue de garantie
09	Liste conforme des Etablissements de crédits habilités à émettre des garanties et des cautions dans le cadre des Marchés Publics



10	Date de remise des offres : 03 Octobre 2019
12	Heure d'ouverture des plis : 12 Heures

OLANGUINA le 25 Septembre 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU CEAC D'OVANGOUL DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO. LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Article 8 – Ordres de Service Nouveau</p> <p>Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :</p> <p>8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifié au Cocontractant par Chef de service du marché, avec copies à l'Ingénieur, au maitre d'œuvre et à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.</p> <p>8.2 Sur proposition du Chef de Service, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifiés par le Chef de service au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.</p> <p>8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie au <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i>.</p> <p>8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur, avec copie au Chef de Service et au Maître d'œuvre.</p> <p>8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.</p> <p>8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.</p> <p>8.7 Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.</p> <p>CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)</p> <p>III.8. ÉLECTRICITÉ</p> <p>III.8.1. Branchement Basse Tension</p> <p>III.8.1.1. Alimentation</p> <p>Nouveau</p> <p>Gaines</p> <p>Gaine ICD Ø13 - Ø16 flexible encastrée dans les maçonneries</p> <p>Gaine ICD Ø 16 (gris) dans les faux – plafond</p> <p>Câbles</p> <p>Pour ces canalisations terminales, les sections minimales des câbles seront :</p> <p>Fil TH 1,5mm² : (Liaisons sous gaine encastrée entre foyers lumineux et points de commande) ;</p> <p>Fil TH 2, 5 mm² (Liaisons sous gaine encastrée pour prises de courant);</p> <p>Protections</p> <p>Réseau de prises de terre en fonds de fouilles.</p> <p>Réalisation d'une prise de terre en fonds de fouilles comprenant :</p> <p>Ceinturage et remontée par câbles de cuivre nu de 29mm² de section</p> <p>Barrettes de coupure types plates de type LEGRAND ou similaire</p>

AKONO le 24 Septembre 2019

Le MAIRE

NGOA MARIE HELENE

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR CENTRAL D'AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT UNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES</p> <p>Article 8 – Ordres de Service</p> <p>Nouveau</p> <p>Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :</p> <p>8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifié au Cocontractant par Chef de service du marché, avec copies à l'Ingénieur, au maitre d'œuvre et à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.</p> <p>8.2 Sur proposition du Chef de Service, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifiés par le Chef de service au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.</p> <p>8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie au <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i>.</p> <p>8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur, avec copie au Chef de Service et au Maître d'œuvre.</p> <p>8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le <i>Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué</i> et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.</p> <p>8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.</p> <p>8.7 Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.</p> <p>CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CTP)</p> <p>III.8. ÉLECTRICITÉ</p> <p>III.8.1. Branchement Basse Tension</p> <p>III.8.1.1. Alimentation</p> <p>Nouveau</p> <p>Gaines</p> <p>Gaine ICD Ø13 - Ø16 flexible encastrée dans les maçonneries</p> <p>Gaine ICD Ø 16 (gris) dans les faux – plafond</p> <p>Câbles</p> <p>Pour ces canalisations terminales, les sections minimales des câbles seront :</p> <p>Fil TH 1,5mm² : (Liaisons sous gaine encastrée entre foyers lumineux et points de commande) ;</p> <p>Fil TH 2, 5 mm² (Liaisons sous gaine encastrée pour prises de courant);</p> <p>Protections</p> <p>Réseau de prises de terre en fonds de fouilles.</p> <p>Réalisation d'une prise de terre en fonds de fouilles comprenant :</p> <p>Ceinturage et remontée par câbles de cuivre nu de 29mm² de section</p> <p>Barrettes de coupure types plates de type LEGRAND ou similaire</p>

AKONO le 24 Septembre 2019

Le MAIRE

NGOA MARIE HELENE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE TRACTEUR AGRICOLES, DE GYROBROYEURS ET D'UNE REMORQUE DE RAMASSAGE D'HERBE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le 16/09/2019 à 13 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE TRACTEURS AGRICOLES, DE GYROBROYEURS ET D'UNE REMORQUE DE RAMASSAGE D'HERBE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le 02/10/2019 à 13 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE TRACTEURS AGRICOLES, DE GYROBROYEURS ET D'UNE REMORQUE DE RAMASSAGE D'HERBE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 16/09/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. dans la salle de réunions de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier de soumission.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 02/10/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. dans la salle de réunions de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier de soumission.</p>

YAOUNDE le 25 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BEMELINGUE MARTIN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE LOGICIELS MICROSOFT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 25 Septembre 2019 à 14 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p>Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 en Procédure d'Urgence pour la fourniture des logiciels MICROSOFT au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) »,</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p> <p>Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 09 octobre 2019 à 14 heures.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 25 Septembre 2019 à partir de 15 heures dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis (les documents administratifs, les propositions techniques et les offres financières) des soumissionnaires se fera en un temps. Elle aura lieu le 09 octobre 2019 à partir de 15 heures dans la salle de conférences du FODECC</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission
2. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CSPM ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de prestation durant les trois (03) dernières années et ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
5. Absence de la capacité financière ? 40 000 000 FCFA ;
6. Non satisfaction d'au moins 7/9 des critères essentiels ;
7. Absence d'une attestation de partenariat de revendeur de produits Microsoft ;
8. Absence d'une certification en management des projets (PMP, ITIL....) du Chef de mission ;
9. Absence de certifications pour les experts concernés pour le déploiement de SharePoint Server, Exchange Server, SQL Server et System Center Server ;
10. Omission d'un Prix Unitaire Quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation sera faite suivant le système binaire (oui/non).

N°	Désignations	Oui/ Non
1	Présentation de l'offre (OUI si au moins 2/3 des sous critères)	Oui
2	Garantie (OUI si 1/1 du sous critère)	Oui
3	Service après vente (OUI si au moins 1/1 des sous critères)	Oui
4	Expérience et références du soumissionnaire (OUI si 3/3 du sous critère)	Oui
5	Délai de livraison (OUI si 1/1 du sous critère)	Oui
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché (OUI si 2/2 des sous critères)	Oui
7	Profil des principaux experts (OUI si 13/16 des sous critères)	Oui
8	Méthodologie du travail, compréhension de la mission (OUI si 5/7 des sous critères)	Oui
9	Guide d'investissement (OUI si 2/2 des sous critères)	Oui

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

14.1 Critères éliminatoires

Absence de caution de soumission

Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CSPM ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de la capacité financière ? 40 000 000 FCFA ;

Non satisfaction d'au moins 7/9 des critères essentiels ;

Absence d'une attestation de partenariat de revendeur de produits Microsoft ;

Absence d'une certification en management des projets (PMP, ITIL....) du Chef de mission ;

Absence de certifications pour les experts concernés pour le déploiement de SharePoint Server, Exchange Server, SQL Server et System Center Server ;

4 Autres

Au lieu de ...

n/a

4 Autres

Lire plutot

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Comm

Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

-

6.1. Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission
2. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées p
CSPM ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de prestation durant les trois (03) dernières années e
ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
5. Absence de la capacité financière ? 40 000 000 FCFA ;
6. Non satisfaction d'au moins 7/9 des critères essentiels ;
7. Absence d'une attestation de partenariat de revendeur de produits Microsoft ;
8. Absence d'une certification en management des projets (PMP, ITIL....) du Chef de mission ;
9. Absence de certifications pour les experts concernés pour le déploiement de SharePoint Server, Exchange Server,
Server et System Center Server ;
10. Omission d'un Prix Unitaire Quantifié.

Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :**Article 8 : Textes généraux applicables**

Le présent Marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
2. la Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
3. la Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
4. la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
5. la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 et complété par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
6. la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
7. le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
8. le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions contraires au Code des Marchés publics ;
 1. le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 20 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 2. le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 3. La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 4. La Circulaire n° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
 5. La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
 1. la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances de l'Etat au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
 2. Les Textes régissant les corps de métiers ;
 3. Les Normes en vigueur.

Pièce N°9 Formulaires Types :

Annexe N°5 : GRILLE D'EVALUATION

7. Profil des principaux experts (OUI si 13 / 16 des sous critères)

		OUI	NON
7.1	Chef de projet		
7.1.1	BAC + 5 en Informatique		
7.1.2	Professionnel certifié en management de projet (PMP) (Sous-critère obligatoire) Sous-critère obligatoire		
7.1.3	Expérience professionnelle d'au moins 10 ans		
7.2	Expert certifié SharePoint		
7.2.1	Certifications SharePoint Server 2013, 2016 ou 2019		
7.2.2	Expérience professionnelle d'au moins 7 ans		
7.3	Expert certifié Microsoft SQL Server		
7.3.1	Certifications Microsoft SQL Server 2014, 2016, 2017 ou 2019		
7.3.2	Expérience professionnelle d'au moins 7 ans		
7.4	Expert certifié Exchange Server		
7.4.1	Certifications Exchange Server 2013, 2016 ou 2019		
7.4.2	Expérience professionnelle d'au moins 7 ans		
7.5	Expert certifié System Center		
7.5.1	Certifications System Center 2012, 2016 ou 2019		
7.5.2	Expérience professionnelle d'au moins 7 ans		
7.6	Expert certifié Skype for Business		
7.6.1	Certifications Lync Server 2013 ou Skype for Business 2015 ou 2019		

7.6.2	Expérience professionnelle d'au moins 7 ans		
7.7	Expert système certifié Microsoft		
7.7.1	Certifications Microsoft Windows Server 2012, 2016 ou 2019		
7.7.2	Certification Windows 10		
7.7.3	Expérience professionnelle d'au moins 7 ans		

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

MANGUELLE ALAIN CHARLES

COMMUNE AKONO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019, POUR LA CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENTS DES POINTS D'EAU AGRICOLES DANS LA COMMUNE D'AKONO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Établissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de trois cent vingt mille (320 000) francs CFA.</p> <p>Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.</p> <p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>-Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif non conforme au terme des 48h de délai supplémentaire ; - Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ; - Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ; <p>Critères essentiels de qualification</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non 2. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non 3. Planning de livraison Oui/Non

2	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Nouveau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif non conforme au terme des 48h de délai supplémentaire ; - Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ; - Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ; <p>12.2 Critères essentiels de qualification</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :</p> <p>1. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non</p> <p>2. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non</p> <p>3. Planning de livraison Oui/Non</p> <p>12- Main criteria of qualification:</p> <p>12.1 Elimination Criteria</p> <p>New</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incomplete administrative file at the end of 48 hours of additional time; - Falsified documents, scanned documents or false documents in the tender file; - Absence of the bid bond at the end of the counting session; <p>12.2 Essential qualification criteria</p> <p>The evaluation of technical offers will be made on the basis of the following essential criteria:</p> <p>1. Access to a credit line (Certificate of financial solvency issued by a bank of first order approved by MINFI) Yes No</p> <p>2. Conformity of supplies to technical specifications Yes / No</p> <p>3. Delivery schedule Yes / No</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Article 16 : Pénalités de retard (CCAG Article 34 complété)</p> <p>Nouveau</p> <p>Conformément aux articles 168-169 du décret N°2018/366 portant code des Marchés Publics :</p> <p>Si le Co-contractant n'était pas en mesure de respecter le délai de réalisation, même si une réalisation partielle a été effectuée se verra appliquer les pénalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1/2000^e du montant du marché par jour calendaire de retard du 1^{er} au 30^e jour. - 1/1000^e du montant total du marché par jour calendaire au-delà du 30^e jour. <p>Les pénalités sont limitées à dix pour cent (10%) du montant total du marché et en tout état de cause. Si les pénalités excèdent 10% le contrat pourra être résilié aux torts exclusifs de l'Entrepreneur.</p> <p>Article 17 : Pénalités spécifiques</p> <p>Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le cocontractant est passible des pénalités prévues aux dispositions du contrat, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise tardive du cautionnement définitif, 1/1000 du montant total TTC du marché du 1^{er} au 15^eme jour, et 2/1000 au-delà ; - Remise tardive des assurances, 1/1000 du montant total TTC du marché du 1^{er} au 15^eme jour, et 2/1000 au-delà ; - Remise tardive du projet d'exécution (pour autant que le retard soit de l'entrepreneur), 1/1000 du montant total TTC du marché du 1^{er} au 15^eme jour, et 2/1000 au-delà ; - Absence du journal et cahier de chantier au début de l'implantation de l'ouvrage, constatée par un Procès-verbal signé par l'Ingénieur, 1/1000 du montant total TTC du marché du 1^{er} au 15^eme jour, et 2/1000 au-delà ; - Équipement et tenue de sécurité non arborés sur le site d'exécution des travaux par le personnel, 1/1000 du montant total TTC du marché du 1^{er} au 15^eme jour, et 2/1000 au-delà. <p>Article 26 : Délai de garantie (CCAG Article 40 complété)</p> <p>Nouveau</p> <p>25.1. La durée de garantie est de six (06) mois à compter de la date de réception des fournitures.</p> <p>25.2. Pendant la période de garantie, le cocontractant est tenu d'assurer le service après-vente et le remplacement des fournitures.</p> <p>TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES</p>

N°	I-Critères éliminatoires
1	Dossier administratif non conforme au terme des 48h de délai supplémentaire

2	Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission					
3	Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement					
	II- comparaison des documents Techniques					
1	Attestation de surface financière					
2	Planning d'exécution					
3	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)					
4	Descriptif Techniques (DT)					
5	Propositions Techniques					
		Descriptif technique		Document technique		Prospectus
		Oui	NON	Oui	NON	Oui
1	Motopompe					
2	Tuyau de refoulement					
3	Suppresseur					
4	Tuyau d'aspiration					
5	Porte tout					
6	Tourniquet					
7	Groupe électrogène					

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le MAIRE

NGOA MARIE HELENE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 30 AOUT
2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 25 Septembre 2019 à 14 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p>Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante : « Demande de Cotation n°004 /DC/FODECC/CSPM/2019 du 30 août 2019 pour l'acquisition de mobilier au FODECC. », « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p> <p>Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 07 octobre 2019 à 13 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 25 Septembre 2019 à partir de 15 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07 octobre 2019 à partir de 14 heures</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Principaux Critères éliminatoires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ; 2. Absence de la caution de soumission de 600 000 FCFA ; 3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées; <ol style="list-style-type: none"> 1. Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels, les points 3 et 4 étant obligatoires 2. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des mobiliers proposés ; <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon des prestations durant les trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ; 2. Absence de la Capacité financière ? à 19 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances. <p>Critères essentiels</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autre que le blanc ; 2. Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés similaires au moins au cours des trois (03) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ; 3. Délai de livraison inférieur ou égale à trente (30) jours ; 4. Garantie du mobilier de douze (12) mois ; 5. Preuve d'acceptation des conditions du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).
	<p>Lire plutot</p> <p>Principaux Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ; -Absence de la caution de soumission de 600 000 FCFA ; -Fausse déclaration ou pièces falsifiées; -Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels, les points 3 et 4 étant obligatoires -Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des mobiliers proposés ; -Absence de la Capacité financière ? à 19 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

4 Autres

Lire plutot

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Comm

Pièce N° 2 : Règlement Particulier de la Consultation

-

Article 8 : **Date et heure limite de dépôt des Offres**

Les Offres doivent être reçues au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 qu
222 21 88 23/24, au plus tard le **25 Septembre 2019** à **14** heures.

Article 10 : **Vérification de la conformité et comparaison des Offres**

Principaux Critères éliminatoires

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CS
2. Absence de la caution de soumission de 600 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels, les points 3 et 4 étant obligatoires
5. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des mobiliers proposés ;
6. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon des prestations durant les trois (03) dernières années publiées par le MINMAP ;
7. Absence de la Capacité financière ? à 19 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le

Pièce N° 4-5 : Tableau comparatif des offres

TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

Critères éliminatoires

N°	CRITERES
1	Absence ou non conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CSPM
2	Pièces falsifiées ou fausse déclaration
3	Absence de la caution de soumission
4	Absence de prospectus et des fiches techniques en couleur du mobilier proposé
5	Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de prestation durant les trois (03) dernières années et ne figurant pas dans la liste publiée par le MINMAP
6	Absence capacité financière ? 19 000 000 FCFA
7	Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels les points 3 et 4 étant obligatoires

Critères essentiels

Pièce N°5 Projet de Lettre Commande :

Titre 1 : Cahier des Clauses Administratives particulières :

ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX

La présente Lettre-Commande reste soumise aux textes généraux suivants :

- La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
- La Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
- La Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
- La Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- La Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifié et complété dans certaines dispositions par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
- Le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
- Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Les Textes régissant les corps de métiers ;
- Les Normes en vigueur.

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

MANGUELLE ALAIN CHARLES

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm